



Session du 29 juin 2020

Intervention de Jean-Paul Pavillon

**Education et jeunesse
Budget supplémentaire des collèges**

Monsieur le Président,
cher-e-s collègues,

Cette délibération nous montre que 150 000€ ne seront pas nécessaires car les collèges n'ont pas pu donner de cours de sport depuis la mi-mars.

Notre proposition est simple : pouvons-nous réaffecter ces crédits vers les vacances apprenantes ? Nous permettrions ainsi aux établissements d'accueillir des collégiens, début juillet et fin août, de renouer avec le programme scolaire notamment pour les décrocheurs mais aussi et surtout avec le fonctionnement d'un collectif, les apprentissages complémentaires du sport, de la culture...

Le collège c'est l'enseignement mais c'est aussi toute l'éducation complémentaire, périscolaire.

Le Département a permis aux collégiens de revenir en cours depuis fin mai, il doit aujourd'hui leur permettre de renouer avec les autres formes d'apprentissage. Nous avons mis de l'argent pour les protéger (130 000 euros pour les visières), mettons aussi de l'argent pour les accompagner.

Vous nous avez répondu que c'est aux communes de prendre l'initiative de ces vacances apprenantes. Nous considérons qu'au regard de ce que nous faisons déjà en matière éducative comme les parcours éducatifs, collège en action ou en matière de citoyenneté (avec 1,2,3 collèges en action), le Département doit être à l'initiative sur ses compétences. Être volontariste pour anticiper la crise sociale de rentrée pour tous les collégiens décrocheurs ou les enfants dont nous avons la responsabilité.